

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Séance du 1^{er} avril 2026 – Salle « Charles Montaud » - Siège Communauté de Communes
Tarascon sur Ariège à 18h30**

Les délibérations ci-dessous ont été soumises au vote de l'assemblée :

		Résultat Vote
2026-033	Installation du Conseil Communautaire – mandat 2026-2032	Unanimité
2026-034	Composition du Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon	Unanimité
2026-035	Fixation des indemnités de fonction pour le Président et les membres du Bureau	Unanimité
2026-036	Organisation des réunions du Conseil Communautaire sur le Territoire du Pays de Tarascon	Unanimité
2026-037	Délégation de pouvoir du Conseil Communautaire au bénéfice du Président de la Communauté de Communes	Unanimité